

ÉLÉMENTS FINANCIERS

51	Introduction et présentation générale
52	Rapport des commissaires aux comptes
56	Attestation des Commissaires aux comptes
57	Rapport de gestion du Conseil d'administration
60	Bilan au 31 décembre 2016
62	Compte de résultat
64	Tableau financier des ressources et des emplois
66	Variation des capitaux propres
67	Annexe aux états financiers
70	Informations complémentaires
76	Tableau des résultats (2012/2016)

ÉLÉMENTS FINANCIERS

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les données financières qui sont présentées dans les pages suivantes reprennent les états financiers certifiés par les Commissaires aux Comptes.

Les comptes annuels de la Société ont été arrêtés conformément aux principes comptables définis dans l'Acte comptable de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) portant sur l'organisation et l'harmonisation des comptabilités, à l'exception de quelques dérogations liées, d'une part, à la spécificité du secteur pétrolier et, d'autre part, à l'application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de ses avenants.

Les comptes annuels de Société au 31 décembre 2016 sont arrêtés selon les mêmes méthodes que ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

En application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de l'avenant N° 29 du 10 mars 1994, et conformément aux dispositions de l'article 916 alinéa 1 de l'Acte Uniforme Ohada, la comptabilité de la Société est tenue en dollar américain.

La comptabilisation aux normes Ohada (dont les principaux éléments relatifs aux règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement du présent Rapport financier annuel sont rappelés ci-après) est pour l'essentiel, en ligne avec le Plan comptable général français de 1982.

» *L'unité de présentation des états financiers est le millier de dollars.*

ÉLÉMENTS FINANCIERS

RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sur les états financiers annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires de la société Total Gabon,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Total Gabon, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois, ainsi que l'état annexé.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société Total Gabon conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les

éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

- Refinancement

Lors de cet exercice, Total Gabon a procédé au refinancement de sa ligne de crédit qui arrivait à échéance. Nous avons apporté une attention particulière au traitement comptable retenu ainsi qu'aux tests de liquidité réalisés afin de confirmer que cela n'impacte pas la continuité d'exploitation.

- Provision Remise en Etat des Sites (RES)

Lors de cet exercice et du précédent, Total Gabon a anticipé une partie de ses travaux de remise en état des sites. Nous avons apporté une attention particulière au traitement comptable retenu. Il convient de rappeler que l'évaluation des coûts unitaires des travaux RES fait l'objet de révisions périodiques.

Responsabilité du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation des états financiers conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport du commissaire aux comptes.

II. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Libreville, le 25 avril 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude AYO-IGUENDHA

ERNST & YOUNG Gabon

Christelle-Tatiana ONANGA BOUYOU

ANNEXE A, PORTANT RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établit ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les informations communiquées dans le cadre de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. relatif au montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Notre audit, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées, figurant dans le document joint et s'élevant à CFA 1.713.251.535 avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées au sens de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Libreville, le 25 avril 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude AYO-IGUENDHA

ERNST & YOUNG Gabon

Christelle-Tatiana ONANGA BOUYOU

ÉLÉMENTS FINANCIERS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le résultat net de l'exercice 2016 s'établit à 6 M\$ contre une perte de 28 M\$ en 2015. La baisse de -11 % du chiffre d'affaires, reflétant la baisse du prix de vente moyen des bruts (-19 %) et l'augmentation de 6 % des volumes vendus, a été compensée par les éléments suivants :

- la baisse des charges d'exploitation de 14 %, résultat des actions de réductions de coût entreprises par Total Gabon ;
- la comptabilisation d'éléments exceptionnels à la suite de la cession du permis Mboga C5-86 à la République gabonaise.

» PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation en 2016 s'élèvent à 1 183 millions de dollars (M\$), en baisse de 15 % par rapport à 2015 (1 399 M\$). Ce recul s'explique par la baisse susdite du chiffre d'affaires (-11 %) et par la baisse des productions d'immobilisations en ligne avec la baisse des investissements.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 245 M\$ en 2016, contre 1 446 M\$ en 2015, soit une diminution de 201 M\$ (-14 %), qui s'explique essentiellement par les effets suivants :

- -42 M\$ achats de matières premières et autres approvisionnements ;
- -130 M\$ services extérieurs ;
- -40 M\$ impôts, taxes et versements assimilés.

Ainsi, le résultat d'exploitation ressort à -62 M\$ en 2016 contre -47 M\$ en 2015.

À noter qu'en 2016, les dotations aux provisions, nettes des reprises, inscrites au passif du bilan diminuent de 86 M\$ en raison des éléments suivants :

- + 13 M\$ provisions pour restitution des sites ;
- +1 M\$ diverses provisions (cautions bancaires, litiges douanes, indemnités pour services rendus) ;
- -99 M\$ provisions pour amortissements dérogatoires ;
- -1 M\$ provision pour investissements diversifiés et provision pour investissements dans les hydrocarbures.

» ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Le résultat financier ressort à -20 M\$ en 2016 contre -7 M\$ en 2015. Cette baisse s'explique principalement par la hausse des frais financiers impactés par les commissions de renouvellement de la ligne bancaire multilatérale.

» REDEVANCES MINIÈRES, IMPÔTS ET FISCALITÉ

Le montant des redevances minières est de 112 M\$ en 2016, contre 151 M\$ en 2015, soit une diminution de 26 % résultant principalement de la baisse des prix de vente.

La part de pétrole brut revenant à la République gabonaise au titre du *profit oil* des contrats d'exploitation et de partage de production⁽¹⁾ diminue en volume et en valeur, en raison de la baisse susdite des prix.

En 2016, une charge d'impôt de 4,7 M\$ a été comptabilisée, relative à la cession du permis Mboga G5-86 à la République gabonaise.

» AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat net de l'exercice 2016 s'élève à 6 M\$. Compte tenu du niveau du résultat distribuable et confiant dans les fondamentaux de la société, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 19 mai 2017 de fixer à 4,5 dollars par action le dividende net d'impôts de l'exercice 2016, soit 20 M\$ au total.

(1) Le volume de profit oil revenant à la République gabonaise relatif à la quote-part de Total Gabon s'élève à 1,1 Mb pour l'exercice 2016. L'équivalent monétaire de ces volumes de profit oil de l'Etat est retranché du chiffre d'affaires de la Société et, en conséquence, ne figure pas dans le poste impôts du compte de résultat de la Société.

COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

» SOLDE FINANCIER DE L'EXERCICE

La capacité d'autofinancement globale ressort à 199 M\$ en 2016 contre 124 M\$ en 2015. Cette hausse s'explique principalement par la baisse des coûts d'exploitation.

» INVESTISSEMENTS/DÉSINVESTISSEMENTS

Les investissements, y compris coût ou bonus d'acquisition ou de mise en production, se sont établis à 163 M\$ (158 M\$ nets de cessions) en 2016, contre 279 M\$ (271 M\$ nets de cessions) en 2015, soit une baisse de 113 M\$ (112 M\$ nette de cessions) ou (-42%). Ils se décomposent comme suit :

Investissements d'exploration et d'appréciation

Le montant total des investissements d'exploration et d'appréciation s'élève à 7,5 M\$ en 2016, contre 12,7 M\$ en 2015. Ceux-ci correspondent principalement aux traitements des sismiques 3D acquises sur Diaba fin 2014, 3D OBN sur Torpille en 2014 et aux études en cours sur ces deux permis.

Investissements de développement

Le montant total des investissements de développement est de 141 M\$ en 2016, contre 250 M\$ en 2015 (-44%).

Activités opérées

Le programme des travaux opérés par Total Gabon comprend :

- Les champs en mer

Les investissements de développement ont principalement concerné le forage de deux puits sur le champ de Gonelle (GNM020, GNM021), la campagne de *coiled tubing* sur les champs d'Anguille et de Torpille, les autres projets offshore (injection d'eau Hylia, compression Torpille, finalisation du revamping de Pageau, plateformes secondaires Anguille) et les travaux d'intégrité/pérennité sur les installations offshore (Anguille, Torpille et Grondin). En 2016, le total des investissements sur les champs en mer s'établit à 87 M\$ (contre 218 M\$ en 2015).

- Les champs à terre

Les principaux travaux réalisés à terre ont concerné d'une part les projets d'injection d'eau sur Anguille Nord-Est et Port-Gentil Océan, les travaux de réfection et de protection des pipes de l'île Mandji, les projets de traitement des eaux et la défense anti-incendie au terminal du Cap Lopez, d'autre part, le débouchage du pipe 8" sur Atora, le revamping de la protection cathodique sur l'île Mandji et la construction du nouveau restaurant de Coucal. En 2016, le total des investissements sur les champs opérés à terre s'établit à 46 M\$ (contre 28 M\$ en 2015).

Activités non opérées

En 2016, les travaux sur le champ de Rabi Kounga ont principalement concerné la campagne *short radius side track batch A* (SRST-A), la préparation des opérations de *work-over* Sand Consolidation (SCON), la fiabilisation de la génération électrique et de la compression gaz et la surveillance du réservoir. Ces travaux s'élèvent à 12 M\$ en quote-part Total Gabon.

Investissements généraux

Les investissements généraux, industriels et administratifs s'élevèrent à 9,9 M\$ en 2016, comparés à 16,5 M\$ en 2015. En 2016, ces investissements ont principalement concerné des travaux sur les bureaux de Port-Gentil, la réhabilitation des logements de Port-Gentil, la construction du centre culturel Total Gabon et divers aménagements Télécom sur les bâtiments de Port-Gentil.

Risques et incertitudes

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité au prix du pétrole, au taux de change du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 36 à 38 du présent rapport financier annuel.

» ACQUISITIONS/CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières inscrites en 2016 correspondent d'une part à la variation des encours sur les comptes d'épargne de la Société destinés à être utilisés pour la restitution des sites et, d'autre part, à des prêts octroyés au personnel dont les remboursements correspondants figurent en ressources.

» EMPRUNTS

La ligne de crédit multibancaire de 300 M\$ mise en place en 2013 est arrivée à échéance le 31 mai 2016. Elle a été remplacée par une nouvelle ligne pour un montant de 340 M\$ et une maturité de 6 ans.

» TRÉSORERIE

Les investissements de l'année ont été financés par auto-financement. La variation de trésorerie de Total Gabon en 2016 est de -8 M\$, contre +58 M\$ en 2015.

» SERVICE DU DIVIDENDE

En 2016, la Société a procédé à la mise en paiement, le 29 juin 2016, du dividende net de 4,5 dollars par action au titre de l'exercice 2015. Le service du dividende correspondant s'est élevé à 20 M\$.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN

au 31 décembre 2016

Exercice d'une durée de 12 mois

ACTIF (en milliers de dollars US)

	Montant brut	Amort./Prov.	2016 Montant net	2015 Montant net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	1 909 574	1 900 832	8 742	9 118
Frais de recherche et de développement	273 329	269 087	4 242	3 447
Exploration pétrolière et minière	1 308 100	1 308 100	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences	314 104	309 919	4 185	5 345
Logiciel	14 041	13 726	315	326
Immobilisations corporelles	7 928 625	6 098 088	1 830 537	1 964 315
Terrains	24 004	22 225	1 779	1 963
Bâtiments	141 488	106 000	35 488	43 737
Sondages d'exploitation, installations et agencements	7 561 657	5 792 807	1 768 850	1 889 711
Autres immobilisations corporelles	201 476	177 056	24 420	28 904
Immobilisations financières	334 608	3 089	331 519	417 625
Titres de participation	721	363	358	358
Autres immobilisations financières	333 887	2 726	331 161	417 267
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	10 172 807	8 002 009	2 170 798	2 391 058
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	181 738	37 706	144 032	162 976
Matières premières et autres approvisionnements	164 308	34 455	129 853	148 181
Quote-part sur stocks associés	17 430	3 251	14 179	14 795
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Créances et emplois assimilés	415 927	192	415 735	429 382
Fournisseurs, avances versées	9 314	-	9 314	22 632
Clients	213 008	192	212 816	152 482
Autres créances	193 605	-	193 605	254 268
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	597 665	37 898	559 767	592 358
Disponibilités	94 098	-	94 098	140 427
TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)	94 098	-	94 098	140 427
Écarts de conversion Actif (IV) (perte probable de change)	36 437	-	36 437	37 367
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	10 901 007	8 039 907	2 861 100	3 161 210

PASSIF AVANT RÉPARTITION (en milliers de dollars US)

	2016	2015
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Capital	76 500	76 500
Primes et réserves	1 408 404	1 456 473
Réserve légale	15 300	15 300
Autres réserves	136	136
Report à nouveau	1 392 968	1 441 037
Résultat net de l'exercice	6 468	-27 819
Autres capitaux propres	162 952	264 076
Provisions réglementées et fonds assimilés	162 952	264 076
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 654 324	1 769 230
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Emprunts et dettes financières diverses	260 000	300 065
Provisions financières pour risques et charges	663 129	648 393
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	923 129	948 458
TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	2 577 453	2 717 688
PASSIF CIRCULANT		
Fournisseurs d'exploitation	163 839	248 332
Dettes fiscales	20 881	21 928
Dettes sociales	9 307	14 394
Associés dans le cadre de conventions particulières et autres dettes	28 537	60 337
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	222 564	344 991
Concours bancaires et découverts bancaires	33 716	72 078
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)	33 716	72 078
Écarts de conversion Passif (V) (gain probable de change)	27 367	26 453
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 861 100	3 161 210

ÉLÉMENTS FINANCIERS

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES 1^{re} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2016	2015
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements ①	82 854	124 830
Autres achats et sur/sous enlèvements ②	36 931	50 579
Variation de stocks ③	10 222	15 690
Transports	76 069	96 040
Services extérieurs	411 546	542 106
Impôts, taxes et versements assimilés	130 253	170 182
Autres charges	2 319	3 949
Sous-total ④	750 194	1 003 376
Charges de personnel	87 456	67 666
Dotations aux amortissements et aux provisions	407 783	375 184
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 245 433	1 446 226

PRODUITS 1^{re} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2016	2015
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Ventes - hydrocarbures	666 476	778 354
Travaux, services vendus	78 621	63 482
Chiffre d'affaires ⑤	745 097	841 836
dont à l'exportation	588 783	696 497
Production stockée - hydrocarbures ⑥	-34 599	-65 445
Production immobilisée ⑦	199 491	302 650
dont part Société	163 177	278 894
dont part tiers associés	36 314	23 756
Marge brute sur matières = (⑤+⑥+⑦-①-②-③)	779 982	887 942
Autres produits et frais d'exploitation à charge de tiers ⑧	157 969	152 213
Valeur ajoutée = (⑤+⑥+⑦+⑧-④)	317 764	227 878
Excédent brut d'exploitation	230 308	160 212
Reprise de provisions	115 243	167 630
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 183 201	1 398 884
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-62 232	-47 342

CHARGES 2^e PARTIE (en milliers de dollars US)

	2016	2015
REPORT TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 245 433	1 446 226
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
Frais financiers	21 470	12 367
Pertes de change	121	16 307
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 624	929
Total des charges financières	23 215	29 603
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 268 648	1 475 829
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	19 008	8 312
Charges HAO	-	-
Dotations HAO	-	-
Total des charges HAO	19 008	8 312
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT		
Impôt sur les sociétés	4 680	-
Total impôts	4 680	-
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	1 292 336	1 484 141

PRODUITS 2^e PARTIE (en milliers de dollars US)

	2016	2015
REPORT TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 183 201	1 398 884
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
Revenus financiers	1 725	1 101
Gains de change	-	-
Reprises de provisions	1 844	21 552
Total des produits financiers	3 569	22 653
RÉSULTAT FINANCIER	-19 646	-6 950
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 186 770	1 421 537
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (dont impôt correspondant)	-81 878	-54 292
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
Produits des cessions d'immobilisations	12 071	11
Produits HAO	-	-
Reprises HAO	99 963	34 774
Total des produits HAO	112 034	34 785
RÉSULTAT HAO	93 026	26 473
TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	1 298 804	1 456 322
RÉSULTAT NET	6 468	-27 819

ÉLÉMENTS FINANCIERS

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

1^{re} PARTIE - DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016 (en milliers de dollars US)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (CAFG)

		EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		230 308
Frais financiers	21 470	Revenus financiers		1 725
Pertes de changes	121	Gain de change		-
Charges HAO	19 008	Produit HAO		12 071
Impôts sur résultat	4 680			
TOTAL (I)	45 279	TOTAL (II)		244 104

	2016	2015
CAFG : TOTAL (II) - TOTAL (I) =	198 825	124 338
Distribution de dividendes	20 250	45 000
AUTOFINANCEMENT (A.F)	178 575	79 338

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (BFE) ENTRE 2015 ET 2016

	Emplois Augmentation (+)	Ressources Diminution (-)	Emplois Diminution (-)	Ressources Augmentation (+)
A - VARIATION DES STOCKS			C - VARIATION DES DETTES CIRCULANTES	
Marchandises	-	-	Clients, avances reçues	-
Matières premières	-	19 030	Fournisseurs d'exploitation	84 493
En cours	-	-	Dettes fiscales	1 047
Produits fabriqués	-	-	Dettes sociales	5 087
Variation globale nette des stocks	-	19 030	Autres dettes	31 800
			Risques provisionnés	-
B - VARIATION DES CRÉANCES			Variation globale nette des dettes circulantes	121 513
Fournisseurs, avances versées	-	13 318		
Clients	60 221	-	VARIATION DU BFE =	74 246
Autres créances	-	75 140	A + B + C	-
Variation globale nette des créances	-	28 237		

EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (ETE)

	2016	2015
Excédent brut d'exploitation	230 308	160 212
Variation du BFE (- si emploi ; + si ressources)	-74 246	212 549
Production immobilisée	-199 491	-302 650
EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	-43 429	70 111

2^e PARTIE - TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (en milliers de dollars US)

	Emplois	2016 Ressources	Emplois	2015 Ressources
I - INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS				
Croissance interne				
Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	163 045	4 708	278 872	8 311
Exploration	7 499	-	12 728	8 311
Développement	145 666	4 691	249 655	-
Investissements généraux	9 880	17	16 489	-
Croissance externe				
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	21 539	107 645	8 530	45 156
I - INVESTISSEMENT TOTAL	72 231	-	233 935	-
II - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION	74 246	-	-	212 549
A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER	146 477	-	21 386	-
III - EMPLOIS/RESSOURCES	-	-	-	-
IV - EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS(1)	-	-	-	-
B- EMPLOIS TOTAUX À FINANCER	146 477	-	21 386	-
V - FINANCEMENT INTERNE	20 250	198 825	45 000	124 338
Dividendes (emplois)/CAFG (ressources)	20 250	198 825	45 000	124 338
VI - FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES	-	-	-	-
VII - FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS(2)	40 065	-	331	-
Emprunts ⁽²⁾	-	-	-	-
Autres dettes financières ⁽²⁾	40 065	-	331	-
C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	-	138 510	-	79 007
D- EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	7 967	-	-	57 621
VIII - VARIATION DE LA TRÉSORERIE (+ SI EMPLOI / - SI RESSOURCES)				
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	60 382	-	68 349	-
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	68 349	-	10 728	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	-	7 967	57 621	-

(1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières à l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII.

(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

VARIATION DES CAPITAUX PROPRESde l'exercice 2016 *(en milliers de dollars US)*

	Capital	Primes & réserves	Provisions réglementées	Résultat	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2016	76 500	1 456 473	264 076	-27 819	1 769 230
Affectation du résultat précédent	-	-27 819	-	27 819	-
Distribution Dividendes	-	-20 250	-	-	-20 250
Résultat de l'exercice	-	-	-	6 468	6 468
Provision PID - PIH ⁽¹⁾	-	-	-1 161	-	-1 161
Amortissements dérogatoires	-	-	-99 963	-	-99 963
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2016	76 500	1 408 404	162 952	6 468	1 654 324

(1) Dont dotation de l'exercice : 24 257 K\$ et reprise : 25 419 K\$

ÉLÉMENTS FINANCIERS

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

» IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ces immobilisations comprennent :

- des dépenses de géologie et de géophysique ;
- des forages d'exploration ;
- des droits miniers.

Dépenses de géologie et de géophysique

Les dépenses de géologie, de géophysique et de sondages d'exploration sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et regroupées dans le poste « Exploration pétrolière et minière ». Ces dépenses sont amorties à 100 % l'année de leur engagement.

Forages d'exploration

Les puits d'exploration sont immobilisés et comptabilisés dans la rubrique « Exploration pétrolière et minière ».

Les puits d'exploration sont amortis à 100 % l'année du forage. Lorsqu'un puits est utilisé lors du développement d'un champ, l'amortissement précédemment pratiqué au titre de l'exploration est repris. Ce puits est alors amorti à compter de la date de mise en production du champ.

Droits miniers

Les droits miniers sont dits « non prouvés » si les droits acquis ne donnent pas directement accès à des réserves prouvées. Ces droits comprennent principalement des bonus de signature, qui sont des dépenses engagées pour obtenir le droit d'explorer ou d'exploiter les hydrocarbures sur une zone spécifique.

Les droits miniers non prouvés sont immobilisés et comptabilisés en immobilisations incorporelles, sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ». Les droits miniers non prouvés sont amortis à 100 % l'année de leur acquisition.

Les droits miniers sont dits « prouvés » si les droits acquis permettent l'accès à des réserves prouvées. Les droits prouvés comprennent principalement des bonus de signature tels que définis ci-dessus, et des bonus de production payés à l'occasion de l'atteinte de seuils de production relatifs à une période (à la hausse comme à la baisse), ou de seuils de production cumulée.

* Bonus de signature

Les bonus de signature donnant accès à des réserves prouvées sont immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ».

Les bonus de signature sont amortis selon les clauses prévues par la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants.

* Bonus de production

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

» IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les coûts de développement et de production, incluant les coûts de forage de puits de développement et les coûts engagés pour la construction de capacités de production, sont immobilisés et regroupés en immobilisations corporelles. Ces immobilisations corporelles techniques spécifiques à l'activité sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les immobilisations acquises ou réalisées par Total Gabon dans le cadre de l'avenant 31 et ayant fait l'objet d'un programme détaillé de développement présenté et approuvé par l'administration en charge des hydrocarbures, peuvent fiscalement être amorties linéairement sur une période de 3 ans à compter de la date d'investissement (article 15.2 tel que redéfini dans l'article 9 de l'avenant 31).

Le complément d'amortissement résultant de la différence entre les amortissements pratiqués sur une durée de trois exercices fiscaux sur des immobilisations acquises ou réalisées par la Société (amortissements fiscaux) et les amortissements pour dépréciation tels que résultant de l'application des règles habituelles, constitue un amortissement dérogatoire. Cette différence est comptabilisée au compte de provision pour amortissements dérogatoires.

Les amortissements relatifs aux autres immobilisations sont également calculés selon le mode linéaire, conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants, et aux dispositions du Code général des Contributions Directes et Indirectes et de l'arrêté N°00176/MFBP/DG-CDI/SG pris par le ministre des Finances gabonais le 3 août 1992.

Les immobilisations en cours (installations, forages de développement) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production par la Société. Elles sont transférées en immobilisations à la date de mise en service.

» IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières regroupent les titres de participation et avances liées ainsi que les montants placés sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites.

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les provisions sont constituées en fonction des dernières informations connues sur la situation d'inventaire de la Société.

» STOCKS ET EN-COURS

Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Coût Moyen Pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit. Une provision pour dépréciation des stocks de matières consommables est constatée en fonction de l'ancienneté des stocks.

» CRÉANCES ET DETTES

Clients et fournisseurs

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours de la date de clôture de l'exercice. Les écarts sur le taux de change résultant de cette évaluation sont comptabilisés au bilan dans un compte d'écart de conversion.

Positions de sur et sous enlèvements des stocks d'hydrocarbures

Les stocks d'hydrocarbures sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production, ainsi que la redevance de production.

Une provision pour dépréciation des stocks d'hydrocarbures est constatée par qualité de brut lorsque le coût de production est supérieur au prix de vente à la clôture.

» DISPONIBILITÉS

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice, le gain ou la perte de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

» CHARGES DE PERSONNEL EXTÉRIEUR

Les charges de personnel extérieur se rapportent à des contrats de prestations de service et sont classées en tant que telles dans les services extérieurs au compte de résultat.

» REPRISES DE PROVISION HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les reprises de provisions hors activités ordinaires (HAO) concernent les amortissements dérogatoires.

» PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et à ses avenants, les provisions réglementées comprennent une Provision pour investissements diversifiés (PID) et une Provision pour investissements dans les hydrocarbures (PIH) dont les montants annuels ne peuvent excéder un pourcentage déterminé du chiffre d'affaires sous régime convention de la Société. La dotation de la période figure en charges d'exploitation ordinaire. Les utilisations de la période font l'objet de reprises de provision comptabilisées en produits d'exploitation ordinaires.

» PROVISIONS POUR RESTITUTION DES SITES

Suivant les règles en vigueur dans la profession, les travaux futurs pour abandon de puits et restitution des sites font l'objet d'un chiffrage prévisionnel. Les coûts qui en résultent sont corrigés de l'inflation jusqu'à la date prévue des travaux et provisionnés progressivement en fonction de la durée de vie des champs ou de la date prévue des travaux, selon une formule de calcul contractuelle, établie dans :

- l'avenant 31 à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 pour les champs régis par la Convention ;
- les Contrats d'Exploitation et de Partage de Production pour les champs opérés sous le régime de partage de production. Les montants provisionnés sont placés sur des comptes bancaires dédiés.

La dotation annuelle de la provision tient compte du rythme de capitalisation des intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés.

La dotation aux provisions est comptabilisée en charges d'exploitation. Les intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés sont comptabilisés en produits financiers.

» AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provision pour Indemnité de services rendus

Cette provision, fondée sur les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994 est calculée sur la moyenne mensuelle du salaire global des douze derniers mois par année de présence continue suivant les hypothèses et taux en fonction de l'ancienneté ci-contre :

- Taux d'actualisation : 2,50 %
- Augmentation du salaire de base : 3 %
- Taux d'inflation : 2,09 %

Jusqu'à 15 ans	30 %
De 16 ans jusqu'à 25 ans	35 %
De 26 ans jusqu'à 30 ans	40 %
Au-delà de 31 ans	45 %

» INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS

L'intéressement calculé suivant les dispositions du protocole d'accord signé le 18 juin 2015 par les délégués du personnel et la direction de la Société est comptabilisé dans les charges de personnel.

» IMPÔTS

La charge présentée au compte de résultat est une charge d'impôt courant comprenant :

- la charge d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la Convention. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5 % ;
- la charge d'impôt relatif aux activités non rattachées à la production d'hydrocarbures (essentiellement des produits financiers sur placements). Le taux d'imposition appliqué à ces activités s'élève à 35 %.
- Cette charge d'impôt ne comprend pas la charge de dotation aux Provisions pour investissements diversifiés (PID) et aux Provisions pour investissements dans les hydrocarbures (PIH), intégralement comptabilisées en résultat d'exploitation.
- Suite à la cession du permis de Mboga, une charge d'impôt liée à la cession a été comptabilisée au compte de résultat.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

SUR LE BILAN

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

ACTIF IMMOBILISÉ (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B		C	D=A+B+C
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions Apports Créations	Virements de poste à poste + ou -	Cessions Scissions hors service	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 919 518	10 994	-3 447	17 490	1 909 575
Frais de recherche et de développement	265 141	11 635	-3 447	-	273 329
Exploration pétrolière et minière	1 308 809	-709	-	-	1 308 100
Concessions et droits similaires, brevets et licences	331 575	21	-	17 490	314 106
Logiciel	13 993	47	-	-	14 040
Immobilisations corporelles	7 881 487	152 173	3 447	108 482	7 928 625
Terrains	24 033	13	-	42	24 004
Bâtiments	139 391	2 075	123	98	141 491
Sondages d'exploitation, installations et agencements	7 520 387	141 692	3 973	104 397	7 561 655
Autres immobilisations corporelles	197 676	8 393	-649	3 945	201 475
Immobilisations financières	420 714	21 623	-	107 730	334 607
Titres de participation	721	-	-	-	721
Autres immobilisations financières	419 993	21 623	-	107 730	333 886
TOTAL GÉNÉRAL	10 221 719	184 790	-	233 702	10 172 807

Nota: Aucun bien pris en crédit bail et contrats assimilés. Les autres immobilisations financières sont constitués des fonds de restitution des sites et des prêts aux collaborateurs ; le montant des prêts au personnel remboursés au cours de l'exercice s'élève à 7 625 k\$; remboursement de fonds dédiés aux Remises en Etat des Sites à hauteur de 99 998k\$.

AMORTISSEMENTS (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B+C
	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Amortissements des éléments sortis de l'actif	Cumul des amortissements à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 910 400	7 921	17 491	1 900 830
Frais de recherche et de développement	261 694	7 393	-	269 087
Exploration pétrolière et minière	1 308 809	-709	-	1 308 100
Concessions et droits similaires, brevets et licences	326 230	1 178	17 491	309 917
Logiciel	13 667	59	-	13 726
Immobilisations corporelles	5 917 172	284 692	103 774	6 098 090
Terrains	22 070	197	42	22 225
Bâtiments	95 654	10 445	98	106 001
Sondages d'exploitation, installations et agencements	5 630 676	261 837	99 706	5 792 807
Autres immobilisations corporelles	168 772	12 213	3 928	177 057
TOTAL GÉNÉRAL	7 827 572	292 613	121 265	7 998 920

PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION ET RÉFORMES D'ACTIFS (en milliers de dollars US)

	A Montant brut	B Amortissements pratiques	C=A-B Valeur comptable nette	D Prix de cession	E=D-C Plus ou moins value
Immobilisations incorporelles	17 490	17 490	-	-	-
Immobilisations corporelles	108 482	103 775	4 707	12 000	7 293
Immobilisations financières	107 730	-	107 730	107 730	-
TOTAL GÉNÉRAL	233 702	121 265	112 437	119 730	7 293

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A Provisions à l'ouverture de l'exercice	B Augmentations Dotations	C Diminutions Reprises	D=A+B+C Provisions à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques et charges	29 853	9 052	7 816	31 089
Provisions pour restitution de sites	618 540	73 209	59 710	632 039
Provisions au Passif (I)	648 393	82 261	67 526	663 128
Provisions financières	3 089	-	-	3 089
- sur titres de participation	363	-	-	363
- sur prêts et avances	2 726	-	-	2 726
Dépréciations des stocks	37 792	10 275	10 361	37 706
- Produits Finis	-	-	-	-
- matières premières et autres approvisionnements	33 554	11 262	10 361	34 455
- surstocks associés	4 238	-987	-	3 251
Dépréciations et risques provisionnés (Tiers)	13 852	-	13 660	192
Provisions en moins à l'Actif (II)	54 733	10 275	24 021	40 987
TOTAL (I + II)	703 126	92 536	91 547	704 115

ÉLÉMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

SUR LE BILAN

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (en milliers de dollars US)

CRÉANCES	Montant brut	Analyse par échéance			À plus de 2 ans
		A 1 an au plus	Dont échues	À plus d'1an et à 2 ans au plus	
Créances de l'actif immobilisé (I)	334 609	2 546	-	5 505	326 558
Prêts ⁽¹⁾	15 558	2 546	-	5 505	7 507
Créances rattachées à des participations	2 360	-	-	-	2 360
Autres immobilisations financières ⁽²⁾	316 691	-	-	-	316 691
Créances de l'actif circulant (II)	415 927	415 927	-	-	-
Avances Fournisseurs	9 314	9 314	-	-	-
Clients et comptes rattachés ⁽³⁾	213 008	213 008	-	-	-
Personnel	2 521	2 521	-	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	192	192	-	-	-
État ⁽⁴⁾	131 650	131 650	-	-	-
Organismes internationaux	-	-	-	-	-
Associés et Groupe	57 489	57 489	-	-	-
Débiteurs divers	1 753	1 753	-	-	-
TOTAL (I + II)	750 536	418 473		5 505	326 558

⁽¹⁾ Prêts accordés en cours d'exercice 6 565 k\$. Remboursements obtenus en cours d'exercice : 7625 k\$.⁽²⁾ Au 31/12/2016, placements pour restitution des sites en cours d'exercice 1 602 k\$, retrait de fonds à hauteur de 85 698k\$. Cession de Mboumba à la RG avec transfert des obligations RES pour 14 300K\$; Transfert des obligations de Konzi de TPPG à TG pour + 13 947K\$.⁽³⁾ Au 31/12/2016, entreprises liées : Total Oil Trading 141 691 K\$.⁽⁴⁾ Au 31/12/2016 créance sur le Trésor Public au titre des demandes de remboursements de TVA : 63 299 k\$.

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (en milliers de dollars US)

DETTE	Montant brut	Analyse par échéance			À plus de 2 ans
		A 1 an au plus	Dont échues	À plus d'1an et à 2 ans au plus	
Dettes financières et ressources assimilées (I)	260 000	-	-	-	260 000
Emprunts et dettes des établissements de crédit ⁽¹⁾	260 000	-	-	-	260 000
Dettes du passif circulant (II)	222 564	222 564	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	163 839	163 839	-	-	-
Personnel	6 334	6 334	-	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	2 973	2 973	-	-	-
État	20 881	20 881	-	-	-
Associés et Groupe	28 440	28 440	-	-	-
Créditeurs divers	97	97	-	-	-
TOTAL (I + II)	482 564	222 564			260 000

⁽¹⁾ Nouvelle ligne de crédit

SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

CHIFFRE D'AFFAIRES - SYNTHÈSE (en milliers de dollars US)

	Quantité	2016 Montant	Quantité	2015 Montant
Ventes de Brut (millions de barils)	17,57	665 326	16,59	776 573
Ventes de Gaz (millions de m ³)	17,21	1 150	24,00	1 781
Travaux, Services vendus	-	78 621	-	63 482
CHIFFRE D'AFFAIRES		745 097		841 836

PRODUCTION IMMOBILISÉE (en milliers de dollars US)

	2016 Montant	2015 Montant
Total Gabon EXPLORATION	7 499	12 728
Total Gabon INVESTISSEMENTS	155 539	266 146
Production immobilisée part Total Gabon	163 038	278 874
Q/P Associés EXPLORATION	-	-
Q/P Associés INVESTISSEMENTS	36 331	23 776
Production immobilisée q/p Associés	36 331	23 776
TOTAL	199 369	302 650

PRODUITS FINANCIERS (en milliers de dollars US)

	2016 Montant	2015 Montant
Produits financiers sur comptes bloqués	1 624	929
Produits financiers sur prêts et avances aux sociétés	-	-
Refacturation frais financiers sur stocks	101	172
Gains de change	-	-
Reprises de provisions pour pertes de change	1 844	21 552
Total	3 569	22 653

CHARGES FINANCIÈRES (en milliers de dollars US)

	2016 Montant	2015 Montant
Charges et commissions bancaires	10 144	3 422
Frais bancaires	375	1 544
Intérêts sur emprunt	10 951	7 401
Pertes de change	122	16 307
Dotations aux provisions RES	1 602	929
Total	23 194	29 603
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	-19 625	-6 950

ÉLÉMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAIL DE CERTAINS POSTES D'EXPLOITATION DU COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers de dollars US)

	2016	2015
Frais de transports y.c. mobilisation et démobilisation	76 069	96 040
Assurances	11 179	13 689
Redevances	112 160	150 563
Autres impôts et taxes y.c. Bonus	18 093	19 619
Dons et subventions	-	2
Salaires et traitements	87 456	67 666
<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>92 050</i>	<i>68 432</i>
<i>Variation de la charge de congés à payer</i>	<i>-4 594</i>	<i>-766</i>

SUR LES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

Au 31/12/2016

ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers de dollars US)

	2016	2015
Engagements reçus	4 715	16 767
Fournisseurs-garanties bancaires	4 715	16 767
Engagements donnés	13 884	16 267
Cautions vis-à-vis du personnel	375	163
Cautions douanières	13 509	16 104
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	18 599	33 034

Montants en \$ obtenus par conversion au taux de clôture de décembre 2016 soit un euro = 1,0541 \$

SUR LES PARTIES LIÉES

Au 31/12/2016

BILAN (en milliers de dollars US)

	2016	2015
Créances		
Clients et comptes rattachés	161 200	114 890
Autres créances	-	-
Dettes		
Fournisseurs et dettes diverses	36	1 537

COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers de dollars US)

	2016	2015
Ventes	588 783	762 422
Autres produits	95 277	99 497
Autres charges	85 382	99 637

ÉLÉMENTS FINANCIERS

TABLEAU DES RÉSULTATS (2012/2016)

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année
**RÉPARTITION DU RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES
DES CINQ DERNIERS EXERCICES** (en milliers de dollars US)

	2016	2015	2014	2013	2012
Structure du capital à la clôture de l'exercice					
Capital social (k\$)	76 500	76 500	76 500	76 500	76 500
Actions ordinaires (nombre)	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Opérations et résultats de l'exercice (k\$)					
Chiffre d'affaires hors-taxes	745 097	841 836	1 538 477	1 812 801	1 708 115
Résultat des activités ordinaires (RAO) hors dotations et reprises des provisions d'exploitation et financières	230 308	160 212	801 330	1 021 316	1 004 493
Impôt sur le résultat	4 680	-	180 000	12	3 275
Résultat net	6 468	-27 819	87 965	301 936	329 656
Dividende distribué					
Résultat distribué ⁽¹⁾ (k\$)	20 250	20 250	45 000	153 001	153 177
Dividende net attribué à chaque action ⁽¹⁾ (\$)	4,50	4,50	10,00	34,00	34,00
Personnel et politique salariale					
Effectif des collaborateurs au 31 décembre de chaque année	410	508	529	551	546
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (k\$)	75 109	62 801	80 051	84 749	71 600
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) (k\$)	5 216	4 874	6 036	7 734	5 970
Personnel extérieur facturé à l'entreprise (k\$)	-	-	-	104 738	70 239

(1) Sous réserve des décisions du Conseil d'administration et de l'approbation de la résolution soumise à l'Assemblée générale du 19 mai 2017.

AUTRES INFORMATIONS

Le capital social de Total Gabon s'élève à soixante seize millions cinq cent mille (76 500 000) dollars US, composé de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) actions de dix-sept (17) dollars US chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total, de 25 % par la République gabonaise et de 16,72 % par les autres actionnaires.

Le montant global des indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2016, à 180 000 000 francs CFA.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française TOTAL S.A., société mère du groupe Total.

Ce rapport financier annuel est imprimé sur papier cocoon Silk, fabriqué avec de la pâte FSC 100% recyclée ce qui permet de respecter les normes environnementales en vigueur (ISO 9001, ISO 14001, ISO 9706, FSC).

Crédits Photos : Laurent PASCAL, Thierry GONZALEZ, Philippe SCHAFF, Aser DJENGOUE, Alain DJINE / Total. © Champ008 - shutterstock.com
Conception et réalisation : **DCS-T2BH**

rendez-vous sur
www.total.ga



Total Gabon
Société Anonyme avec Conseil d'administration
au Capital de 76 500 000 dollars US
réparti en 4 500 000 actions de 17 dollars US
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525
Port-Gentil (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.
www.total.ga